

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret](#)[Registre de copies de lettres envoyées FAM](#)
[1999-09-60](#)[Item](#)[Marie Moret à Henri Buridant, 22 janvier 1899](#)

Marie Moret à Henri Buridant, 22 janvier 1899

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60

Collation3 p. (173v, 174r, 175r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamillistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 22 janvier 1899, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53531>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[22 janvier 1899](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne) - Famillistère

Description

Résumé Marie Moret répond à la lettre d'Henri Buridant du 19 janvier 1899. Elle souhaite le rétablissement de Marie Buridant et se préoccupe de la santé d'Henri Buridant en lui recommandant de veiller à son alimentation pour soigner son mal, voire d'adopter un régime végétarien. Elle lui signale qu'elle souffre d'insomnie, son « grand mal », mais qu'elle parvient malgré cela à avancer son travail, « que je considère comme un devoir à remplir par moi, avant de quitter la présente existence. » Elle remercie Buridant d'avoir porté la confection des chemises par madame Buridant sur le compte du *Devoir* et lui annonce qu'elle lui enverra prochainement d'autres chemises. Divers sujets relatifs au *Devoir* : abonnement Henrot et fin d'abonnement Tripier ; envoi du mandat de madame Dubos-Foy pour son réabonnement ; après effacement des registres de Novicow, Duchêne et Tripier, ainsi que la suppression de 21 sur 35 des services gratuits du Familistère, il reste 270 exemplaires du *Devoir* à distribuer, dont 3 à Guise (bibliothèque, monsieur Devillers et madame Moret), 4 à la mairie de Guise, 14 au Familistère et 22 pour les collections ; demande à Buridant de l'informer si monsieur Pierquet venait à décéder et lui indique qu'il ne faudrait plus lui servir le journal s'il n'était plus en capacité de lire. Marie Moret demande à Buridant de lui communiquer l'état de son compte au Familistère. Elle transmet les meilleurs sentiments de la famille Moret-Dallet à mesdames Louis, Malézieux, Allart et Roger, et s'inquiète de la santé de madame Allart.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Aliments](#), [Finances personnelles](#), [Librairie](#), [Santé](#)

Personnes citées

- [Allart \[madame\]](#)
- [Buridant, Marie \(1887-1963\)](#)
- [Buridant, Victoire \(1867-\)](#)
- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Dallet, Marie-Jeanne \(1872-1941\)](#)
- [Devilleers \[monsieur\]](#)
- [Dubos-Foy \[madame\]](#)
- [Duchêne \[monsieur\]](#)
- [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)
- [Henrot, Jules \(1822-1904\)](#)
- [Louis, Eugénie \(1867-\)](#)
- [Malézieux \[madame\]](#)
- [Moret, Flore \(1840-\)](#)
- [Novicow, Jacques \(1849-1912\)](#)
- [Pierquet, Jean-Baptiste \(1820-1899\)](#)
- [Roger \[madame\]](#)
- [Tripier, Jules](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

Vimes 29 janvier 1899

Mon cher Baudant,

Je vous remercie de votre lettre du 19. Nous souhaitons vivement s'apprendre par une prochaine lettre la pleine remise en santé de votre chère petite Marie, et aussi de vous-même. Le genre de mal dont vous souffrez est très pénible; la plus vigilante attention au régime alimentaire, le choix de certains aliments et boissons, l'écart absolu de certains autres sont, je crois, les plus efficaces remèdes. Il faut agir selon les tempéraments. Il en est qui se trouvent absolument bien, en cas semblables, du régime végétarien et de l'eau pour boisson.

Mais je souffre toujours d'insomnie, c'est mon grand mal; heureuse quand je suis malgré cela à avancer le travail que je considère comme un devoir à remplir par moi-même, et de quitter la présente existence.

— Nous avons bien reçu tout ce que vous mentionnez. Merci toujours.

— Vous avez bien fait de porter la façon des six chemises sur le livre de caisse. Merci encore à Madame Duridan pour ce travail. Je lui adresserai un de ces jours (dans une quinzaine probablement) celles d'ici qui sont à pourvoir d'une finie sur les côtes.

— Je prends note de l'abonnement Hurot et de la cessation d'abonnement Esquiers.

Ci-joint une lettre et un mandat de 10. de M^{re} Dubas Joy (samme) qui renou-
velle son abonnement. J'en ai pris note.

— Nogues étant effacé, ainsi que Duchêne et Dupier; il nous reste — en décomptant aussi ~~21~~ 21 services en tamis. sur 38 —
les services suivants:

87 à 0.15 cent

148 à 0.09

21 à 0.03

3 en ville: bibliothèque

4 Mairie

14 en bibliothèque

22 en collections

270

N. Derrière - M^{re} Hurot
Prise de si nous sommes d'accord.

- Dans le cas où vous entendriez dire que M. Puiguet est décédé, priez de m'en informer. Je suppose que pour le paiement de son allocation, la SE est restée en correspondance avec lui? Naturellement vous cesserez d'envoyer le service si vous apprenez qu'il n'est plus en état de lire, par exemple.
- N'oubliez pas d'avoir la bonté de me faire donner, un de ces jours, comme tous les ans, ce qui a pu être inscrit à mon compte au Familistère depuis le 31 octobre ~~jusqu'~~ jusqu'au 31 décembre derniers.
- Ma nièce nous remercie bien de votre aimable mot. Elle, sa mère et moi sommes heureux des bons souvenirs de Mesdames Louis, Mathézieux, Callot et Roger et nous prions de leur offrir, à l'occasion, l'expression de nos meilleurs sentiments. Nous comparaisons de tout cœur à l'état de Madame aînée, ce vous et à tous les nôtres, mon cher Pruridant, toute la famille y compris M. Fabre envoie son bien affectueux souvenir.
- Marie Gordin